

Don de l'administration du district de Grasse de deux décorations militaires, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de l'administration du district de Grasse de deux décorations militaires, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 53;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20205_t1_0053_0000_9

Fichier pdf généré le 23/01/2023

rappellerons pas en ce moment d'allégresse générale, l'erreur momentanée dans laquelle vous fûtes entraînés par des intrigans, dont le glaive de la loi va bientôt faire justice. Le grand homme dont vous portez le nom eût désavoué votre conduite, et eût arraché avec indignation ce voile funèbre que vous aviez jeté sur l'ouvrage de la nature, sur la déclaration immortelle de nos droits.

Mais, citoyens, il est doux pour un père de pardonner à ses enfants revenus de leur égarement. C'est le sentiment qu'éprouve en ce moment la Convention nationale; elle reçoit l'hommage de vos sentimens républicains; elle vous invite à vous défier des intrigans, et à vous rappeler souvent ce que disoit Marat: « Il ne faut jamais s'attacher aux hommes qui changent souvent, mais bien aux principes qui sont immuables » (1).

Toutes ces sections ont défilé dans la salle des séances de la Convention, au son du tambour, accompagnées des applaudissemens les plus vifs, et aux cris mille fois répétés de : *Vive la République! Vive la Montagne! Vivent les sans-culottes!* (2).

93

ETAT DES DONNS (suite) (3)

a

Une boîte, sans lettre énonciative, et venant d'Alais, contenant 7 boucles moyennes pour souliers, 5 boucles pour jarretières, en argent. Une petite bague, 4 épaulettes, en or. En assignats, 129 liv. 10 s., en argent, 70 liv. 10 s.

b

Le 2^e bataillon du Bec-d'Ambès a envoyé, pour les états de la guerre, 3 paires de boucles d'argent pour jarretières, une pièce de 6 sols du tyran de Prusse, une médaille d'argent provenant d'un prix de l'école de chirurgie. En assignats, 744 liv. 10 s.; en or, 48 liv.; en argent, 125 liv. 2 sols.

c

Le citoyen Aubin, agent national près le district de Caen, a envoyé 42 décorations militaires, une épaulette en or, un cachet d'argent (4).

d

L'administration du district de Grasse a envoyé deux décorations militaires et les brevets.

(1) Bⁱⁿ, 2 germ.; *Mon.*, XX, 20; *M.U.*, XXXVIII, 59; *Débats*, n° 552, p. 82.

(2) P.V., XXXIV, 30.

(3) P.V., XXXIV, 281-82.

(4) Bⁱⁿ, 8 germ. (2^e suppl^t).

e

Les officiers-municipaux de la commune de Louhans ont envoyé deux décorations militaires.

[*Louhans*, 23 vent. II. *Au présid. de la Conv.*] (1).

« Citoyen,

Nous t'envoyons deux croix ci-devant de St-Louis et le procès-verbal de la plantation de notre nouvel arbre de la Liberté. Tu y reconnaitras les vœux de notre commune qui est prête d'envoyer des milliers de chemises, bas, souliers, etc., pour les défenseurs de la patrie. S. et F. ».

LACHIZE aîné (*mairie*), MILLET (*off. mun.*), BOUTELIER (*off. mun.*), CHANUNOT, CONNY (*off. mun.*), DOMPMARTIN (*agent nat.*), GUILLEMIN (*secrét.*).

f

Le citoyen Larré, agent national près le district de ... a envoyé 11 décorations militaires.

g

Le citoyen Henri-Jacques Dumoncel a fait don à la République de sa pension annuelle de 356 liv., et des intérêts de 31 liv. 10 s. qui lui sont dus à compter du 1^{er} janvier 1792 (vieux style). Il a fait déposer son brevet du 1^{er} janvier 1781, et sa reconnaissance de liquidation du 10 septembre 1793, par le citoyen Castillon, commissaire national, rue Bourtibourg, n° 37.

h

Le citoyen Honoré-Pierre Decroix, employé au département de la guerre, bureau de l'enregistrement, 4^e division, rue Jean-Denis, n° 18, a donné, pour les frais de la guerre, la somme de 50 liv. en assignats (2).

i

L'agent national révolutionnaire près l'administration régénérée du district de Dreux a envoyé 13 décorations militaires avec les brevets.

j

Le chef d'escadron du détachement de la gendarmerie nationale, extrait de l'armée des Alpes, a fait parvenir, pour les frais de la guerre, 140 liv. en assignats.

k

Les maire et officiers municipaux de Changy ont envoyé, pour les frais de la guerre, 140 liv. en assignats.

(1) C 297, pl. 1018, p. 25.

(2) Bⁱⁿ, 8 germ. (2^e suppl^t).